

Résolution sur le Kazakhstan

2006/2543(RSP) - 16/03/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 85 voix pour, aucune voix contre et 2 abstentions, une résolution sur le Kazakhstan.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

Le Parlement condamne en premier lieu le meurtre de M. Altynbek Sarsenbaïouly, éminent homme politique et coprésident du parti d'opposition True Ak Zhol. Il exprime sa profonde inquiétude quant au fait qu'en l'espace de trois mois, deux hommes politiques importants de l'opposition aient été assassinés. Il appelle dès lors les autorités du Kazakhstan à poursuivre l'enquête sur les circonstances de ces décès.

Parallèlement, le Parlement condamne l'emprisonnement des militants de l'opposition et des journalistes durant 5 à 15 jours au motif de leur participation au rassemblement pacifique organisé à la suite du décès de M. Altynbek Sarsenbaïouly. Il prie les autorités de ce pays à respecter ses engagements en matière de respect de la démocratie, des principes du droit international et des droits de l'homme, et à avancer sur la voie de la démocratisation, d'une liberté accrue des citoyens et de la libéralisation.

Dans la foulée, le Parlement réaffirme **l'importance de la coopération entre le Kazakhstan et l'Union européenne** dans les domaines économique, politique et culturel. Toutefois, le Parlement insiste pour que la question du respect des droits de l'homme soit au cœur des relations avec ce pays. Il souligne à cet égard l'importance du respect des principes de la démocratie tels qu'établis clairement dans l'Accord de coopération et de partenariat, comme condition préalable à toute présidence éventuelle de l'OSCE dès 2009 par le Kazakhstan.